

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Marchés publics : l'Anavea décèle des dettes fictives

GMNN
Libreville/Gabon

DANS le cadre de ses missions de veille de la bonne gouvernance des ressources publiques, l'Autorité nationale de vérification et d'audit (Anavea) relève que plusieurs dossiers relatifs à la dette intérieure du Gabon qui lui sont soumis depuis le 4 janvier 2021, font un usage abusif de la mention "Certifié service fait".

Devant garantir l'effectivité de l'exécution des travaux, il se trouve que cette mention est plutôt devenue un instrument qui favorise la violation de la procédure légale en matière de prise en charge des engagements de l'État. Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction, l'Anavea indique que "cette pratique a créé,

au préjudice de l'État, des dettes fictives dont la prise en charge a conduit au paiement de nombreux travaux non réalisés". Le même communiqué désigne les ordonnateurs de crédits au sein de l'administration centrale et des collectivités locales comme principaux utilisateurs de ladite mention.

Autrement dit, des entreprises ont perçu l'argent de l'État sans avoir rempli leur part du marché avec la complicité d'agents publics. L'Autorité compte mener des actions judiciaires contre tous les ordonnateurs de crédits ayant certifié l'exécution des travaux d'un marché public non intégralement réalisé. Les entreprises reconnues complices de la violation de la réglementation en matière d'exécution des tra-



Photo: Dr

Travaux sur une route devant être pavée.

vaux publics par une certification fantaisiste de "service fait" se verront ainsi interdire l'accès à tout marché public pour une durée de cinq (5) ans, conformément à la loi.

Eaux et forêts : renforcer les usages administratifs

Photo: H.N.M



Le SG remettant l'attestation de formation à un agent.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le but de renforcer les capacités des agents publics du ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, le secrétaire général dudit ministère, Michel Ngueba Koumba, a présidé la cérémonie de clôture des travaux de l'atelier qui s'est déroulé du 23 au 25 août 2021 dernier.

Subdivisé en trois sous-thèmes que sont la pratique administrative, la foresterie et la législative, cet atelier, a indiqué Michel

Ngueba Koumba, "vise à aider les participants à améliorer la qualité des documents administratifs et des textes normatifs produits par notre administration, et de développer les aptitudes des agents publics hors corps des Eaux et Forêts aux fondamentaux de la réglementation forestière".

Au terme des travaux, les résultats attendus ont été définis par les panélistes. Il s'agit de la connaissance des caractères de la rédaction administrative, la rédaction de la note, les différents types de notes, la rédaction du compte rendu, ainsi que les différents types de compte rendu et la rédaction du rapport.

Électricité : l'entretien du réseau gaz de Perenco pourrait causer des délestages



Photo: D.R

Siège de Perenco.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'ENTRETIEN des équipements est une opération essentielle pour continuer à assurer la distribution du gaz et de l'électricité de bonne qualité. C'est conscient de cela et soucieux du respect de la réglementation en vigueur que les responsables de l'entreprise Perenco, fournisseur de gaz à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), réalisent

depuis hier et ce jusqu'au 31 août, une opération réglementaire de maintenance de son réseau gaz. Objectif: continuer donc à garantir une bonne qualité de la fourniture d'électricité. Les installations ont besoin de ce type d'entretien pour que les machines fonctionnent bien. Et si Perenco n'exécute pas cette opération, la société risque de fournir du mauvais gaz à la SEEG. Les installations de cette dernière pourraient être endommagées

et l'électricité distribuée à la population diminuerait en qualité. Durant cette action de maintenance, le réseau électrique pourrait en effet connaître quelques perturbations. La SEEG publie d'ailleurs depuis hier, un communiqué indiquant les zones susceptibles d'être impactées par des coupures d'une durée maximale d'une heure. Tous les quartiers du Grand Libreville sont concernés, et particulièrement les communes d'Owendo et Libreville.